



CENTRE DE FORMATION

Anne-Marie MARTEL

Préparation à l'épreuve orale du concours d'entrée à l'école d'Aide Soignants



Centre de Formation Anne-Marie MARTEL
2 rue Anne-Marie MARTEL – CS 60044
43009 LE PUY-EN-VELAY CEDEX

Année 2011-2012

Préparation à l'épreuve orale du concours d'entrée à l'école d'Aide Soignants

I - Objectifs généraux de la formation

- Acquérir et approfondir les connaissances de base et les méthodes de travail permettant de satisfaire aux épreuves orales du concours d'admission à l'école d'Aide Soignants,
- Mobiliser l'ensemble de ces connaissances dans une situation de concours,
- Approfondir ses connaissances sur la profession et expliciter ses motivations.

II - Contenu de la formation

La formation s'articule autour de 2 axes :

1. Culture générale dans les domaines sanitaires et sociaux

Objectifs :

- Développer des connaissances concernant l'homme aux différents âges de la vie dans son environnement,
- A travers les problèmes sanitaires et sociaux contemporains :
 - développer ses qualités d'analyse, de réflexion et de synthèse,
 - exprimer un jugement et l'argumenter,
 - enrichir ses connaissances en s'intéressant tout particulièrement à l'actualité économique, juridique, démographique, sanitaire et sociale ; qu'elle soit internationale, nationale ou régionale.

2. Communication

Objectifs :

- Approfondir la connaissance de soi,
- Clarifier ses motivations,
- Apprendre à gérer son stress face aux situations d'examen,
- Maîtriser les techniques d'expression orale par :
 - la communication interpersonnelle et en groupe,
 - des situations d'argumentation,
 - des situations d'entretien.

III - Les plus de la formation

* Les enseignants, professionnels diplômés exercent dans l'objectif de la réussite des candidats et les accompagnent de manière personnalisée tout au long de leur préparation.

* Les cours sont renforcés par des contrôles continus et des mises en situations réelles qui leur permettront d'apprécier leur niveau de connaissances et de mesurer leur progression sur leurs capacités écrites mais aussi orales.

* Le stage permettra d'acquérir l'expérience et la connaissance professionnelle indispensable à la réussite du concours.

* Des rencontres avec des professionnels permettront une meilleure connaissance du milieu professionnel.

* Un centre de documentation à disposition des candidats leur permettra d'actualiser et d'enrichir leurs connaissances sur la profession.

* Enfin, une partie consacrée à la « connaissance de soi » aidera les candidats à clarifier leur motivation et à gérer leur stress (entretiens et sophrologie).

IV - Organisation des enseignements

Septembre à février

- * Communication : « connaissance de soi », gestion du stress, techniques d'expression orale, connaissance du métier : 3 heures (semaines paires), 6 heures (semaines impaires)
- * Culture générale : 3 heures (semaines paires)

Février à mars

- * Culture générale : 6 heures
- * Techniques d'entretien (motivations, connaissance du métier, mises en situations orales) : 6 heures

Durée de la formation :

1. Du lundi 12 septembre 2011 au lundi 30 janvier 2012 :

- *Formation en centre : 15 semaines en raison de 6 heures hebdomadaires (hors stage)*
- *Stage en milieu professionnel : 2 semaines*

2. Du lundi 6 février 2012 au mardi 13 mars 2012 :

- *Formation en centre : 4 semaines en raison de 12 heures hebdomadaires*

Début de la formation : **Lundi 12 septembre 2011**

Horaires :

1. les lundis de 9h à 12h et de 13h à 16h.
2. les lundis et mardis de 9h à 12h et de 13h à 16h.

V - Conditions d'admission

* Les conditions d'admission sont les suivantes :

- Etre âgé(e) de 17 ans minimum

Les candidat(e)s qui ne sont pas dispensé(e)s de l'épreuve écrite de culture générale peuvent intégrer cette formation mais doivent préparer personnellement l'épreuve.

Les candidat(e)s dispensé(e)s de l'épreuve écrite sont ceux qui sont titulaires d'un titre ou d'un diplôme de niveau V dans le secteur sanitaire et social et/ou les titulaires d'un baccalauréat ou ceux ayant effectué une première année IDE.

Aucune condition de diplôme n'est exigée pour se présenter à l'épreuve écrite d'admissibilité.

* La sélection s'effectuera sur deux critères :

- Les éléments du dossier d'inscription,
- La motivation : lettre de motivation à joindre au dossier.

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés à partir du 19 mars et doivent être déposés au plus tard le 15 juin 2011

VI - Modalités pratiques

- 1. Nombre de places : 25 places maximum**
- 2. Coût de la formation : 568 € pour 208 heures (stage compris)**

VII - Responsables et contacts

Melle Sylvie FRADIN – *Responsable formation*
Melle Hélène ASTIER – *Secrétaire*

Centre de Formation
Anne-Marie MARTEL
2, rue Anne-Marie MARTEL – CS 60044
43009 LE PUY-EN-VELAY CEDEX

☎ : 04.71.05.31.08

☎ : 04.71.05.73.98

E-mail : cfc@sjc43.com



CENTRE DE FORMATION

Anne-Marie MARTEL